

Accueil des candidats en situation de handicap

PRINCIPE

L'équipe du DAVA œuvre pour l'égalité des droits et des chances des personnes en situation de handicap. Elle s'engage à s'adapter devant chaque situation de handicap et propose un accueil personnalisé.

Dans ce cadre, un référent « handicap » est nommé au DAVA :

Amélie DUMORA, conseillère VAE : 05 40 54 71 01 / 71 00 / 71 05 ou 06 11 80 17 33
amelie.dumora@ac-bordeaux.fr

MODALITÉS

- **Repérer** les personnes en situation de handicap qui souhaitent initier une démarche de VAE et s'informer au DAVA.
- **Comprendre** les attentes des personnes en situation de handicap et y répondre en anticipant les besoins.
- **Garantir** un accueil attentif et personnalisé : information individuelle, étude personnalisée par téléphone, visio-conférence, (possibilité de se rendre en Institut spécialisé).
- **Rechercher et contacter des dispositifs régionaux** d'appui pour mettre en place des aménagements spécifiques (associations...).
- **Diffuser sur le site internet du DAVA** des informations relatives à ces spécificités d'accueil.
- **Assurer** une veille professionnelle. Le référent handicap s'engage à se former (réglementation, actualités, supports techniques et juridiques, échanges de pratiques) pour proposer un accueil qualitatif.